Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1er

1er COLLEGE

PROCES-VERBAL DES OPERATIONS ELECTORALES DE RECENSEMENT ET DE PROCLAMATION DES RESULTATS PAR LA COMMISSION ELECTORALE

L'an deux mille vingt, le 06 février à 17 heures, 30

Le président du Conseil d'Administration

Caisse de Mutualité Sociale Agricole de

Ou son représentant

Mme ou Mr AUDÉ Jean Luc

Qualité Vice Président

a procédé aux opérations d'émargement et de dépouillement des votes conformément à l'article R.723-63 du CRPM,

La commission électorale composée, conformément aux dispositions de l'article R.723-44 du CRPM et en application de l'Arrêté Préfectoral du : 10 Janvier 2020

de :

Mme ou M. Préfet de Région, Président	
ou ~~Mme~~ ou M. Le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, son représentant	LHERBETTE Laurent

Mmes, MM. les membres

TITULAIRES Salariés	SUPPLEANTS Salariés
NORET Henri	
VEILLON Christian	
VILLEMUR Jean-Paul	
DELETANG Jacky	
ROSEC François	

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1er

TITULAIRES Non - Salariés	SUPPLEANTS Non - Salariés
LARCHER Sylvain	
PETORIN Jean-José	
OSMOND Quentin	
COUTANT Philippe	
BENIT Marie-Claire	

A procédé au recensement des votes et à la proclamation des résultats conformément aux articles L.66 du code électoral, R.723-44 et R.723-72 à R.723-78 du CRPM :

RESULTATS DES EMARGEMENTS POUR L'ENSEMBLE DU DEPARTEMENT		
Nombre d'électeurs inscrits	I	18247
Nombre de votants constatés par les émargements du vote par correspondance (VPC)	VC	4293
Nombre de votants constatés par les émargements du vote électronique	VI	1428
Nombre de votants total	V=VC+VI	5721
TAUX DE PARTICIPATION	V/I*100	31.35

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020		
	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	01 - AUTIZE-EGRAY - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

CIRCONSCRIPTION

Numéro du ou des cantons	DEPADM79CIRC01COL1CAN00001
Nom du ou des cantons	AUTIZE-EGRAY
Nombre de sièges à pourvoir	4

EMARGEMENT

Nombre d'électeurs inscrits	**I**	1404
Nombre d'enveloppes VPC reçues (décompte manuel)	E1	325
Nombre d'enveloppes de VPC portant un cachet d'affranchissement postérieur à la date règlementaire	Et	0
Nombre d'enveloppes de VPC relevant d'un autre collège ou d'une autre circonscription à retrancher	Er	0
Nombre d'enveloppes VPC relevant d'un autre collège ou d'une autre circonscription à ajouter	Ea	0
Nombre d'enveloppes VPC adressées par personnes décédées avant la date de scellement de la plateforme de vote	Ed	0
Nombre d'enveloppes de VPC d'électeurs ayant déjà voté par internet	Ei	0
Nombre d'enveloppes VPC prises en compte pour la circonscription	**E2** = E1 – Et – Er + Ea – Ed – Ei	325
Emargements issus du vote électronique	Vi	106
Nombre de votants	**V = E2 + Vi**	431
TAUX DE PARTICIPATION DE LA CIRCONSCRIPTION	**Pc =V/I*100**	30.698005698005698

ENVELOPPES DE VOTE PAR CORRESPONDANCE ENREGISTREES A L'EMARGEMENT N'ENTRANT PAS EN COMPTE DANS LE DEPOUILLEMENT

Nombre d'enveloppes de VPC vides - CODE 1	Ev	0
Nombre d'enveloppes de VPC contenant des bulletins insérés directement dans l'enveloppe - CODE 2	Eb	0
Nombre total d'enveloppes de VPC enregistrées à l'émargement n'entrant pas en compte dans le dépouillement	**E3** = Ev + Eb	0
NOMBRE D'ENVELOPPES VPC VALIDES	**E4** = E2-E3	325

DEPOUILLEMENT DES VOTES

Pour mémoire décompte manuel du nombre d'enveloppes de vote trouvées dans l'urne	E5	325

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020		
	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	01 - AUTIZE-EGRAY - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

ENVELOPPES DE VOTE ET BULLETINS N'ENTRANT PAS EN COMPTE DANS LE RESULTAT DU DEPOUILLEMENT (vote par correspondance et vote internet)

Enveloppes de vote et/ou bulletins surchargés quelle que soit la nature de la surcharge, signes de reconnaissance du votant, mentions injurieuses - CODE 3	B2	0
Enveloppes de vote non réglementaires ou contenant des bulletins non réglementaires - CODE 4	B3	7
Bulletins comportant plus de candidats cochés que de sièges à pourvoir - CODE 5	B4	17
Bulletins blancs ou enveloppes de couleur vide (vote par correspondance) - CODE 6	BBC	3
Bulletins blancs Vote électronique	BBI	4
Total des bulletins blancs	**BB** = BBC+BBI	7
TOTAL DES ENVELOPPES ET BULLETINS ANNULES	**BA** = B2+B3+B4+BB	31

TOTAL DES SUFFRAGES OBTENUS PAR LES CANDIDATS = total des codes à barres valides des votes par correspondance et des votes électroniques	S	1387

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	01 - AUTIZE-EGRAY - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE CANDIDAT

Nom - prénom des candidats	Nombre de suffrages (par ordre décroissant)	Date de naissance
VEILLON - DANIEL	302	22/01/1962
GOULARD - JEAN-MICHEL	296	25/11/1955
PAPET - JEAN-PIERRE	285	07/01/1951
REAUD - DANIEL	281	05/09/1961
ALBERT - FREDERIC	112	28/04/1953
SAUZE - DANIE	111	28/03/1955
TOTAL DES SUFFRAGES OBTENUS PAR LES CANDIDATS	1387	

Sont élus les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix, dans la limite du nombre de sièges à pouvoir. En cas d'égalité de voix, si un seul siège reste à pourvoir, le candidat le plus âgé est proclamé élu (Article R. 723-74 du CRPM).

Si la règle du candidat le plus âgé a été appliquée, indiquer ci-dessous le nom et la date de naissance des candidats concernés.

Liste nominative des délégués élus du 1er collège de	01 - AUTIZE-EGRAY - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

Nom - prénom des candidats élus
VEILLON - DANIEL
GOULARD - JEAN-MICHEL
PAPET - JEAN-PIERRE
REAUD - DANIEL

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020		
	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	02 - BRESSUIRE - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

CIRCONSCRIPTION

Numéro du ou des cantons	DEPADM79CIRC02COL1CAN00002
Nom du ou des cantons	BRESSUIRE
Nombre de sièges à pourvoir	4

EMARGEMENT

Nombre d'électeurs inscrits	**I**	1265
Nombre d'enveloppes VPC reçues (décompte manuel)	E1	298
Nombre d'enveloppes de VPC portant un cachet d'affranchissement postérieur à la date règlementaire	Et	0
Nombre d'enveloppes de VPC relevant d'un autre collège ou d'une autre circonscription à retrancher	Er	0
Nombre d'enveloppes VPC relevant d'un autre collège ou d'une autre circonscription à ajouter	Ea	0
Nombre d'enveloppes VPC adressées par personnes décédées avant la date de scellement de la plateforme de vote	Ed	0
Nombre d'enveloppes de VPC d'électeurs ayant déjà voté par internet	Ei	0
Nombre d'enveloppes VPC prises en compte pour la circonscription	**E2** = E1 – Et – Er + Ea – Ed – Ei	298
Emargements issus du vote électronique	Vi	109
Nombre de votants	**V = E2 + Vi**	407
TAUX DE PARTICIPATION DE LA CIRCONSCRIPTION	**Pc =V/I*100**	32.17391304347826

ENVELOPPES DE VOTE PAR CORRESPONDANCE ENREGISTREES A L'EMARGEMENT N'ENTRANT PAS EN COMPTE DANS LE DEPOUILLEMENT

Nombre d'enveloppes de VPC vides - CODE 1	Ev	0
Nombre d'enveloppes de VPC contenant des bulletins insérés directement dans l'enveloppe - CODE 2	Eb	2
Nombre total d'enveloppes de VPC enregistrées à l'émargement n'entrant pas en compte dans le dépouillement	**E3** = Ev + Eb	2
NOMBRE D'ENVELOPPES VPC VALIDES	**E4** = E2-E3	296

DEPOUILLEMENT DES VOTES

Pour mémoire décompte manuel du nombre d'enveloppes de vote trouvées dans l'urne	E5	296

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020		
	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	02 - BRESSUIRE - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

ENVELOPPES DE VOTE ET BULLETINS N'ENTRANT PAS EN COMPTE DANS LE RESULTAT DU DEPOUILLEMENT (vote par correspondance et vote internet)

Enveloppes de vote et/ou bulletins surchargés quelle que soit la nature de la surcharge, signes de reconnaissance du votant, mentions injurieuses - CODE 3	B2	3
Enveloppes de vote non réglementaires ou contenant des bulletins non réglementaires - CODE 4	B3	3
Bulletins comportant plus de candidats cochés que de sièges à pourvoir - CODE 5	B4	6
Bulletins blancs ou enveloppes de couleur vide (vote par correspondance) - CODE 6	BBC	6
Bulletins blancs Vote électronique	BBI	2
Total des bulletins blancs	**BB** = BBC+BBI	8
TOTAL DES ENVELOPPES ET BULLETINS ANNULES	**BA** = B2+B3+B4+BB	20

TOTAL DES SUFFRAGES OBTENUS PAR LES CANDIDATS = total des codes à barres valides des votes par correspondance et des votes électroniques	S	1459

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	02 - BRESSUIRE - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE CANDIDAT

Nom - prénom des candidats	Nombre de suffrages (par ordre décroissant)	Date de naissance
MONNEAU - MARIE-CHRISTINE	201	17/01/1964
ROTUREAU - CHRISTOPHE	199	27/02/1968
NIORT - CYRIL	196	17/05/1977
PUAUD - GERARD	182	29/03/1960
CLOCHARD - JEAN-LUC	177	11/07/1959
CAILLE - CHRISTOPHE	176	09/12/1973
BRIAND - CECILE	165	16/03/1982
BIGOT - PASCAL	163	17/05/1968
TOTAL DES SUFFRAGES OBTENUS PAR LES CANDIDATS	1459	

Sont élus les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix, dans la limite du nombre de sièges à pouvoir. En cas d'égalité de voix, si un seul siège reste à pourvoir, le candidat le plus âgé est proclamé élu (Article R. 723-74 du CRPM).

Si la règle du candidat le plus âgé a été appliquée, indiquer ci-dessous le nom et la date de naissance des candidats concernés.

Liste nominative des délégués élus du 1er collège de	02 - BRESSUIRE - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

Nom - prénom des candidats élus
MONNEAU - MARIE-CHRISTINE
ROTUREAU - CHRISTOPHE
NIORT - CYRIL

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020		
	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	02 - BRESSUIRE - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

Nom - prénom des candidats élus
PUAUD - GERARD

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020		
	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	03 - CELLES-SUR-BELLE - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

CIRCONSCRIPTION

Numéro du ou des cantons	DEPADM79CIRC03COL1CAN00003
Nom du ou des cantons	CELLES-SUR-BELLE
Nombre de sièges à pourvoir	4

EMARGEMENT

Nombre d'électeurs inscrits	I	1410
Nombre d'enveloppes VPC reçues (décompte manuel)	E1	276
Nombre d'enveloppes de VPC portant un cachet d'affranchissement postérieur à la date règlementaire	Et	0
Nombre d'enveloppes de VPC relevant d'un autre collège ou d'une autre circonscription à retrancher	Er	0
Nombre d'enveloppes VPC relevant d'un autre collège ou d'une autre circonscription à ajouter	Ea	0
Nombre d'enveloppes VPC adressées par personnes décédées avant la date de scellement de la plateforme de vote	Ed	0
Nombre d'enveloppes de VPC d'électeurs ayant déjà voté par internet	Ei	0
Nombre d'enveloppes VPC prises en compte pour la circonscription	**E2** = E1 – Et – Er + Ea – Ed – Ei	276
Emargements issus du vote électronique	Vi	82
Nombre de votants	**V = E2 + Vi**	358
TAUX DE PARTICIPATION DE LA CIRCONSCRIPTION	**Pc =V/I*100**	25.390070921985814

ENVELOPPES DE VOTE PAR CORRESPONDANCE ENREGISTREES A L'EMARGEMENT N'ENTRANT PAS EN COMPTE DANS LE DEPOUILLEMENT

Nombre d'enveloppes de VPC vides - CODE 1	Ev	1
Nombre d'enveloppes de VPC contenant des bulletins insérés directement dans l'enveloppe - CODE 2	Eb	3
Nombre total d'enveloppes de VPC enregistrées à l'émargement n'entrant pas en compte dans le dépouillement	**E3** = Ev + Eb	4
NOMBRE D'ENVELOPPES VPC VALIDES	**E4** = E2-E3	272

DEPOUILLEMENT DES VOTES

Pour mémoire décompte manuel du nombre d'enveloppes de vote trouvées dans l'urne	E5	272

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020		
	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	03 - CELLES-SUR-BELLE - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

ENVELOPPES DE VOTE ET BULLETINS N'ENTRANT PAS EN COMPTE DANS LE RESULTAT DU DEPOUILLEMENT (vote par correspondance et vote internet)

Enveloppes de vote et/ou bulletins surchargés quelle que soit la nature de la surcharge, signes de reconnaissance du votant, mentions injurieuses - CODE 3	B2	1
Enveloppes de vote non réglementaires ou contenant des bulletins non réglementaires - CODE 4	B3	8
Bulletins comportant plus de candidats cochés que de sièges à pourvoir - CODE 5	B4	10
Bulletins blancs ou enveloppes de couleur vide (vote par correspondance) - CODE 6	BBC	4
Bulletins blancs Vote électronique	BBI	1
Total des bulletins blancs	**BB** = BBC+BBI	5
TOTAL DES ENVELOPPES ET BULLETINS ANNULES	**BA** = B2+B3+B4+BB	24

TOTAL DES SUFFRAGES OBTENUS PAR LES CANDIDATS = total des codes à barres valides des votes par correspondance et des votes électroniques	S	1195

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	03 - CELLES-SUR-BELLE - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE CANDIDAT

Nom - prénom des candidats	Nombre de suffrages (par ordre décroissant)	Date de naissance
PERRAULT - SYLVIE	238	03/08/1967
PETRAULT - SIMON	234	16/02/1979
PHELIPPEAU - LOUIS-MARIE	231	15/03/1958
PIN - MICHEL	231	03/02/1950
BRACONNIER - HELENE	90	15/04/1961
DAVID - JOEL	90	22/10/1953
MASSE - PHILIPPE	81	13/05/1970
TOTAL DES SUFFRAGES OBTENUS PAR LES CANDIDATS	1195	

Sont élus les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix, dans la limite du nombre de sièges à pouvoir. En cas d'égalité de voix, si un seul siège reste à pourvoir, le candidat le plus âgé est proclamé élu (Article R. 723-74 du CRPM).

Si la règle du candidat le plus âgé a été appliquée, indiquer ci-dessous le nom et la date de naissance des candidats concernés.

Nom - prénom des candidats concernés	Date de naissance
PIN - MICHEL	03/02/1950
PHELIPPEAU - LOUIS-MARIE	15/03/1958

Liste nominative des délégués élus du 1er collège de	03 - CELLES-SUR-BELLE - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

Nom - prénom des candidats élus
PERRAULT - SYLVIE
PETRAULT - SIMON
PIN - MICHEL

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020		
	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	03 - CELLES-SUR-BELLE - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

Nom - prénom des candidats élus
PHELIPPEAU - LOUIS-MARIE

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020		
	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	04 - CERIZAY - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

CIRCONSCRIPTION

Numéro du ou des cantons	DEPADM79CIRC04COL1CAN00004
Nom du ou des cantons	CERIZAY
Nombre de sièges à pourvoir	4

EMARGEMENT

Nombre d'électeurs inscrits	I	2343
Nombre d'enveloppes VPC reçues (décompte manuel)	E1	589
Nombre d'enveloppes de VPC portant un cachet d'affranchissement postérieur à la date règlementaire	Et	0
Nombre d'enveloppes de VPC relevant d'un autre collège ou d'une autre circonscription à retrancher	Er	0
Nombre d'enveloppes VPC relevant d'un autre collège ou d'une autre circonscription à ajouter	Ea	0
Nombre d'enveloppes VPC adressées par personnes décédées avant la date de scellement de la plateforme de vote	Ed	0
Nombre d'enveloppes de VPC d'électeurs ayant déjà voté par internet	Ei	1
Nombre d'enveloppes VPC prises en compte pour la circonscription	**E2** = E1 – Et – Er + Ea – Ed – Ei	588
Emargements issus du vote électronique	Vi	176
Nombre de votants	**V = E2 + Vi**	764
TAUX DE PARTICIPATION DE LA CIRCONSCRIPTION	**Pc =V/I*100**	32.60776781903543

ENVELOPPES DE VOTE PAR CORRESPONDANCE ENREGISTREES A L'EMARGEMENT N'ENTRANT PAS EN COMPTE DANS LE DEPOUILLEMENT

Nombre d'enveloppes de VPC vides - CODE 1	Ev	2
Nombre d'enveloppes de VPC contenant des bulletins insérés directement dans l'enveloppe - CODE 2	Eb	8
Nombre total d'enveloppes de VPC enregistrées à l'émargement n'entrant pas en compte dans le dépouillement	**E3** = Ev + Eb	10
NOMBRE D'ENVELOPPES VPC VALIDES	**E4** = E2-E3	578

DEPOUILLEMENT DES VOTES

Pour mémoire décompte manuel du nombre d'enveloppes de vote trouvées dans l'urne	E5	578

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020		
	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	04 - CERIZAY - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

ENVELOPPES DE VOTE ET BULLETINS N'ENTRANT PAS EN COMPTE DANS LE RESULTAT DU DEPOUILLEMENT (vote par correspondance et vote internet)

Enveloppes de vote et/ou bulletins surchargés quelle que soit la nature de la surcharge, signes de reconnaissance du votant, mentions injurieuses - CODE 3	B2	2
Enveloppes de vote non réglementaires ou contenant des bulletins non réglementaires - CODE 4	B3	6
Bulletins comportant plus de candidats cochés que de sièges à pourvoir - CODE 5	B4	11
Bulletins blancs ou enveloppes de couleur vide (vote par correspondance) - CODE 6	BBC	9
Bulletins blancs Vote électronique	BBI	5
Total des bulletins blancs	**BB** = BBC+BBI	14
TOTAL DES ENVELOPPES ET BULLETINS ANNULES	**BA** = B2+B3+B4+BB	33

TOTAL DES SUFFRAGES OBTENUS PAR LES CANDIDATS = total des codes à barres valides des votes par correspondance et des votes électroniques	S	2797

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	04 - CERIZAY - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE CANDIDAT

Nom - prénom des candidats	Nombre de suffrages (par ordre décroissant)	Date de naissance
VERGER - LAURENT	444	07/02/1964
SOUCHET - MARIE-JOSEPHE	443	09/04/1950
CAILLAUD - JULIEN	436	29/12/1989
CHAUSSERAY - JEREMY	435	11/10/1985
BAUDOUIN - LAURENT	271	17/01/1964
BROSSET - SEBASTIEN	262	26/08/1973
GOBIN - JEAN-PAUL	257	18/06/1959
OUVRARD - FRANCOISE	249	18/10/1962
TOTAL DES SUFFRAGES OBTENUS PAR LES CANDIDATS	2797	

Sont élus les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix, dans la limite du nombre de sièges à pouvoir. En cas d'égalité de voix, si un seul siège reste à pourvoir, le candidat le plus âgé est proclamé élu (Article R. 723-74 du CRPM).

Si la règle du candidat le plus âgé a été appliquée, indiquer ci-dessous le nom et la date de naissance des candidats concernés.

Liste nominative des délégués élus du 1er collège de	04 - CERIZAY - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

Nom - prénom des candidats élus
VERGER - LAURENT
SOUCHET - MARIE-JOSEPHE
CAILLAUD - JULIEN

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020		
	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	04 - CERIZAY - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

Nom - prénom des candidats élus
CHAUSSERAY - JEREMY

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	05 - FRONTENAY-ROHAN-ROHAN - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

CIRCONSCRIPTION

Numéro du ou des cantons	DEPADM79CIRC05COL1CAN00005
Nom du ou des cantons	FRONTENAY-ROHAN-ROHAN
Nombre de sièges à pourvoir	4

EMARGEMENT

Nombre d'électeurs inscrits	**I**	408
Nombre d'enveloppes VPC reçues (décompte manuel)	E1	123
Nombre d'enveloppes de VPC portant un cachet d'affranchissement postérieur à la date règlementaire	Et	0
Nombre d'enveloppes de VPC relevant d'un autre collège ou d'une autre circonscription à retrancher	Er	0
Nombre d'enveloppes VPC relevant d'un autre collège ou d'une autre circonscription à ajouter	Ea	0
Nombre d'enveloppes VPC adressées par personnes décédées avant la date de scellement de la plateforme de vote	Ed	0
Nombre d'enveloppes de VPC d'électeurs ayant déjà voté par internet	Ei	0
Nombre d'enveloppes VPC prises en compte pour la circonscription	**E2** = E1 – Et – Er + Ea – Ed – Ei	123
Emargements issus du vote électronique	Vi	33
Nombre de votants	**V = E2 + Vi**	156
TAUX DE PARTICIPATION DE LA CIRCONSCRIPTION	**Pc =V/I*100**	38.23529411764706

ENVELOPPES DE VOTE PAR CORRESPONDANCE ENREGISTREES A L'EMARGEMENT N'ENTRANT PAS EN COMPTE DANS LE DEPOUILLEMENT

Nombre d'enveloppes de VPC vides - CODE 1	Ev	0
Nombre d'enveloppes de VPC contenant des bulletins insérés directement dans l'enveloppe - CODE 2	Eb	0
Nombre total d'enveloppes de VPC enregistrées à l'émargement n'entrant pas en compte dans le dépouillement	**E3** = Ev + Eb	0
NOMBRE D'ENVELOPPES VPC VALIDES	**E4** = E2-E3	123

DEPOUILLEMENT DES VOTES

Pour mémoire décompte manuel du nombre d'enveloppes de vote trouvées dans l'urne	E5	123

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020		
	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	05 - FRONTENAY-ROHAN-ROHAN - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

ENVELOPPES DE VOTE ET BULLETINS N'ENTRANT PAS EN COMPTE DANS LE RESULTAT DU DEPOUILLEMENT (vote par correspondance et vote internet)

Enveloppes de vote et/ou bulletins surchargés quelle que soit la nature de la surcharge, signes de reconnaissance du votant, mentions injurieuses - CODE 3	B2	3
Enveloppes de vote non réglementaires ou contenant des bulletins non réglementaires - CODE 4	B3	0
Bulletins comportant plus de candidats cochés que de sièges à pourvoir - CODE 5	B4	0
Bulletins blancs ou enveloppes de couleur vide (vote par correspondance) - CODE 6	BBC	4
Bulletins blancs Vote électronique	BBI	1
Total des bulletins blancs	**BB** = BBC+BBI	5
TOTAL DES ENVELOPPES ET BULLETINS ANNULES	**BA** = B2+B3+B4+BB	8

TOTAL DES SUFFRAGES OBTENUS PAR LES CANDIDATS = total des codes à barres valides des votes par correspondance et des votes électroniques	S	555

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	05 - FRONTENAY-ROHAN-ROHAN - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE CANDIDAT

Nom - prénom des candidats	Nombre de suffrages (par ordre décroissant)	Date de naissance
BRUNET - OLIVIER	141	24/07/1966
BOUDAUD - REMY	139	13/12/1948
LORTION - MARTIAL	139	26/02/1963
REIGNIER - STEPHANE	136	18/12/1971
TOTAL DES SUFFRAGES OBTENUS PAR LES CANDIDATS	555	

Sont élus les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix, dans la limite du nombre de sièges à pouvoir. En cas d'égalité de voix, si un seul siège reste à pourvoir, le candidat le plus âgé est proclamé élu (Article R. 723-74 du CRPM).

Si la règle du candidat le plus âgé a été appliquée, indiquer ci-dessous le nom et la date de naissance des candidats concernés.

Liste nominative des délégués élus du 1er collège de	05 - FRONTENAY-ROHAN-ROHAN - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

Nom - prénom des candidats élus
BRUNET - OLIVIER
BOUDAUD - REMY
LORTION - MARTIAL
REIGNIER - STEPHANE

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020		
	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	06 - LA GATINE - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

CIRCONSCRIPTION

Numéro du ou des cantons	DEPADM79CIRC06COL1CAN00006
Nom du ou des cantons	LA GATINE
Nombre de sièges à pourvoir	4

EMARGEMENT

Nombre d'électeurs inscrits	**I**	2715
Nombre d'enveloppes VPC reçues (décompte manuel)	E1	668
Nombre d'enveloppes de VPC portant un cachet d'affranchissement postérieur à la date règlementaire	Et	0
Nombre d'enveloppes de VPC relevant d'un autre collège ou d'une autre circonscription à retrancher	Er	0
Nombre d'enveloppes VPC relevant d'un autre collège ou d'une autre circonscription à ajouter	Ea	0
Nombre d'enveloppes VPC adressées par personnes décédées avant la date de scellement de la plateforme de vote	Ed	0
Nombre d'enveloppes de VPC d'électeurs ayant déjà voté par internet	Ei	0
Nombre d'enveloppes VPC prises en compte pour la circonscription	**E2** = E1 – Et – Er + Ea – Ed – Ei	668
Emargements issus du vote électronique	Vi	196
Nombre de votants	**V = E2 + Vi**	864
TAUX DE PARTICIPATION DE LA CIRCONSCRIPTION	**Pc =V/I*100**	31.8232044198895

ENVELOPPES DE VOTE PAR CORRESPONDANCE ENREGISTREES A L'EMARGEMENT N'ENTRANT PAS EN COMPTE DANS LE DEPOUILLEMENT

Nombre d'enveloppes de VPC vides - CODE 1	Ev	0
Nombre d'enveloppes de VPC contenant des bulletins insérés directement dans l'enveloppe - CODE 2	Eb	1
Nombre total d'enveloppes de VPC enregistrées à l'émargement n'entrant pas en compte dans le dépouillement	**E3** = Ev + Eb	1
NOMBRE D'ENVELOPPES VPC VALIDES	**E4** = E2-E3	667

DEPOUILLEMENT DES VOTES

Pour mémoire décompte manuel du nombre d'enveloppes de vote trouvées dans l'urne	E5	667

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020		
	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	06 - LA GATINE - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

ENVELOPPES DE VOTE ET BULLETINS N'ENTRANT PAS EN COMPTE DANS LE RESULTAT DU DEPOUILLEMENT (vote par correspondance et vote internet)

Enveloppes de vote et/ou bulletins surchargés quelle que soit la nature de la surcharge, signes de reconnaissance du votant, mentions injurieuses - CODE 3	B2	0
Enveloppes de vote non réglementaires ou contenant des bulletins non réglementaires - CODE 4	B3	13
Bulletins comportant plus de candidats cochés que de sièges à pourvoir - CODE 5	B4	56
Bulletins blancs ou enveloppes de couleur vide (vote par correspondance) - CODE 6	BBC	2
Bulletins blancs Vote électronique	BBI	10
Total des bulletins blancs	**BB** = BBC+BBI	12
TOTAL DES ENVELOPPES ET BULLETINS ANNULES	**BA** = B2+B3+B4+BB	81

TOTAL DES SUFFRAGES OBTENUS PAR LES CANDIDATS = total des codes à barres valides des votes par correspondance et des votes électroniques	S	2984

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020		
	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	06 - LA GATINE - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE CANDIDAT

Nom - prénom des candidats	Nombre de suffrages (par ordre décroissant)	Date de naissance
DESNOUE - FRANCOISE	476	06/08/1962
FREJOUX - CATHERINE	455	23/03/1964
SOUCHARD - FREDERIC	445	01/05/1958
JARRY - CEDRIC	426	25/08/1983
DAVID - CLAUDE	282	06/09/1950
BELLIN - CHRISTOPHE	267	24/05/1977
FAVRE - MARTIAL	265	01/05/1985
DAVIGNON - EMMANUEL	262	19/08/1971
PROUST - JACKY	106	29/12/1950
TOTAL DES SUFFRAGES OBTENUS PAR LES CANDIDATS	2984	

Sont élus les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix, dans la limite du nombre de sièges à pouvoir. En cas d'égalité de voix, si un seul siège reste à pourvoir, le candidat le plus âgé est proclamé élu (Article R. 723-74 du CRPM).

Si la règle du candidat le plus âgé a été appliquée, indiquer ci-dessous le nom et la date de naissance des candidats concernés.

Liste nominative des délégués élus du 1er collège de	06 - LA GATINE - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

Nom - prénom des candidats élus
DESNOUE - FRANCOISE
FREJOUX - CATHERINE

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020		
	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	06 - LA GATINE - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

Nom - prénom des candidats élus
SOUCHARD - FREDERIC
JARRY - CEDRIC

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	07 - MAULEON - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

CIRCONSCRIPTION

Numéro du ou des cantons	DEPADM79CIRC07COL1CAN00007
Nom du ou des cantons	MAULEON
Nombre de sièges à pourvoir	4

EMARGEMENT

Nombre d'électeurs inscrits	**I**	1827
Nombre d'enveloppes VPC reçues (décompte manuel)	E1	409
Nombre d'enveloppes de VPC portant un cachet d'affranchissement postérieur à la date règlementaire	Et	0
Nombre d'enveloppes de VPC relevant d'un autre collège ou d'une autre circonscription à retrancher	Er	0
Nombre d'enveloppes VPC relevant d'un autre collège ou d'une autre circonscription à ajouter	Ea	0
Nombre d'enveloppes VPC adressées par personnes décédées avant la date de scellement de la plateforme de vote	Ed	0
Nombre d'enveloppes de VPC d'électeurs ayant déjà voté par internet	Ei	0
Nombre d'enveloppes VPC prises en compte pour la circonscription	**E2** = E1 – Et – Er + Ea – Ed – Ei	409
Emargements issus du vote électronique	Vi	159
Nombre de votants	**V = E2 + Vi**	568
TAUX DE PARTICIPATION DE LA CIRCONSCRIPTION	**Pc =V/I*100**	31.089217296113848

ENVELOPPES DE VOTE PAR CORRESPONDANCE ENREGISTREES A L'EMARGEMENT N'ENTRANT PAS EN COMPTE DANS LE DEPOUILLEMENT

Nombre d'enveloppes de VPC vides - CODE 1	Ev	0
Nombre d'enveloppes de VPC contenant des bulletins insérés directement dans l'enveloppe - CODE 2	Eb	4
Nombre total d'enveloppes de VPC enregistrées à l'émargement n'entrant pas en compte dans le dépouillement	**E3** = Ev + Eb	4
NOMBRE D'ENVELOPPES VPC VALIDES	**E4** = E2-E3	405

DEPOUILLEMENT DES VOTES

Pour mémoire décompte manuel du nombre d'enveloppes de vote trouvées dans l'urne	E5	405

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020		
	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	07 - MAULEON - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

ENVELOPPES DE VOTE ET BULLETINS N'ENTRANT PAS EN COMPTE DANS LE RESULTAT DU DEPOUILLEMENT (vote par correspondance et vote internet)

Enveloppes de vote et/ou bulletins surchargés quelle que soit la nature de la surcharge, signes de reconnaissance du votant, mentions injurieuses - CODE 3	B2	0
Enveloppes de vote non réglementaires ou contenant des bulletins non réglementaires - CODE 4	B3	5
Bulletins comportant plus de candidats cochés que de sièges à pourvoir - CODE 5	B4	11
Bulletins blancs ou enveloppes de couleur vide (vote par correspondance) - CODE 6	BBC	1
Bulletins blancs Vote électronique	BBI	1
Total des bulletins blancs	**BB** = BBC+BBI	2
TOTAL DES ENVELOPPES ET BULLETINS ANNULES	**BA** = B2+B3+B4+BB	18

TOTAL DES SUFFRAGES OBTENUS PAR LES CANDIDATS = total des codes à barres valides des votes par correspondance et des votes électroniques	S	2097

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	07 - MAULEON - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE CANDIDAT

Nom - prénom des candidats	Nombre de suffrages (par ordre décroissant)	Date de naissance
GRELLIER - CHRISTINE	324	04/03/1967
VION - GERARD	310	29/01/1957
GUITTON - CLAUDE	298	23/02/1947
ROY - ANTHONY	294	11/04/1983
BILLY - LAURENT	222	27/01/1962
PROUTIERE - GAETANE	221	21/04/1960
DUBIN - GILLES	217	21/08/1966
AUDOUIT - ROMAIN	211	10/10/1984
TOTAL DES SUFFRAGES OBTENUS PAR LES CANDIDATS	2097	

Sont élus les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix, dans la limite du nombre de sièges à pouvoir. En cas d'égalité de voix, si un seul siège reste à pourvoir, le candidat le plus âgé est proclamé élu (Article R. 723-74 du CRPM).

Si la règle du candidat le plus âgé a été appliquée, indiquer ci-dessous le nom et la date de naissance des candidats concernés.

Liste nominative des délégués élus du 1er collège de	07 - MAULEON - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

Nom - prénom des candidats élus
GRELLIER - CHRISTINE
VION - GERARD
GUITTON - CLAUDE

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020		
	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	07 - MAULEON - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

Nom - prénom des candidats élus
ROY - ANTHONY

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	08 - MELLE - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

CIRCONSCRIPTION

Numéro du ou des cantons	DEPADM79CIRC08COL1CAN00008
Nom du ou des cantons	MELLE
Nombre de sièges à pourvoir	4

EMARGEMENT

Nombre d'électeurs inscrits	**I**	1453
Nombre d'enveloppes VPC reçues (décompte manuel)	E1	323
Nombre d'enveloppes de VPC portant un cachet d'affranchissement postérieur à la date règlementaire	Et	0
Nombre d'enveloppes de VPC relevant d'un autre collège ou d'une autre circonscription à retrancher	Er	0
Nombre d'enveloppes VPC relevant d'un autre collège ou d'une autre circonscription à ajouter	Ea	0
Nombre d'enveloppes VPC adressées par personnes décédées avant la date de scellement de la plateforme de vote	Ed	0
Nombre d'enveloppes de VPC d'électeurs ayant déjà voté par internet	Ei	1
Nombre d'enveloppes VPC prises en compte pour la circonscription	**E2** = E1 – Et – Er + Ea – Ed – Ei	322
Emargements issus du vote électronique	Vi	122
Nombre de votants	**V = E2 + Vi**	444
TAUX DE PARTICIPATION DE LA CIRCONSCRIPTION	**Pc =V/I*100**	30.557467309015827

ENVELOPPES DE VOTE PAR CORRESPONDANCE ENREGISTREES A L'EMARGEMENT N'ENTRANT PAS EN COMPTE DANS LE DEPOUILLEMENT

Nombre d'enveloppes de VPC vides - CODE 1	Ev	0
Nombre d'enveloppes de VPC contenant des bulletins insérés directement dans l'enveloppe - CODE 2	Eb	3
Nombre total d'enveloppes de VPC enregistrées à l'émargement n'entrant pas en compte dans le dépouillement	**E3** = Ev + Eb	3
NOMBRE D'ENVELOPPES VPC VALIDES	**E4** = E2-E3	319

DEPOUILLEMENT DES VOTES

Pour mémoire décompte manuel du nombre d'enveloppes de vote trouvées dans l'urne	E5	319

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020		
	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	08 - MELLE - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

ENVELOPPES DE VOTE ET BULLETINS N'ENTRANT PAS EN COMPTE DANS LE RESULTAT DU DEPOUILLEMENT (vote par correspondance et vote internet)

Enveloppes de vote et/ou bulletins surchargés quelle que soit la nature de la surcharge, signes de reconnaissance du votant, mentions injurieuses - CODE 3	B2	0
Enveloppes de vote non réglementaires ou contenant des bulletins non réglementaires - CODE 4	B3	1
Bulletins comportant plus de candidats cochés que de sièges à pourvoir - CODE 5	B4	11
Bulletins blancs ou enveloppes de couleur vide (vote par correspondance) - CODE 6	BBC	1
Bulletins blancs Vote électronique	BBI	5
Total des bulletins blancs	**BB** = BBC+BBI	6
TOTAL DES ENVELOPPES ET BULLETINS ANNULES	**BA** = B2+B3+B4+BB	18

TOTAL DES SUFFRAGES OBTENUS PAR LES CANDIDATS = total des codes à barres valides des votes par correspondance et des votes électroniques	S	1593

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	08 - MELLE - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE CANDIDAT

Nom - prénom des candidats	Nombre de suffrages (par ordre décroissant)	Date de naissance
AUDE - JEAN-LUC	305	12/06/1967
GIRARD - FABIEN	303	12/09/1984
RIBOT - LIONEL	292	15/12/1974
SAUQUET - YVES	292	13/06/1957
BASTIEN - CLAIRE	104	12/05/1966
PASQUIER - MARION	104	18/05/1980
AUDEBAUD - SYLVAIN	97	04/01/1982
METAIS - XAVIER	96	25/11/1984
TOTAL DES SUFFRAGES OBTENUS PAR LES CANDIDATS	1593	

Sont élus les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix, dans la limite du nombre de sièges à pouvoir. En cas d'égalité de voix, si un seul siège reste à pourvoir, le candidat le plus âgé est proclamé élu (Article R. 723-74 du CRPM).

Si la règle du candidat le plus âgé a été appliquée, indiquer ci-dessous le nom et la date de naissance des candidats concernés.

Nom - prénom des candidats concernés	Date de naissance
RIBOT - LIONEL	15/12/1974
SAUQUET - YVES	13/06/1957

Liste nominative des délégués élus du 1er collège de	08 - MELLE - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

Nom - prénom des candidats élus
AUDE - JEAN-LUC
GIRARD - FABIEN

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020		
	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	08 - MELLE - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

Nom - prénom des candidats élus
SAUQUET - YVES
RIBOT - LIONEL

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	09 - MIGNON-ET-BOUTONNE - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

CIRCONSCRIPTION

Numéro du ou des cantons	DEPADM79CIRC09COL1CAN00009
Nom du ou des cantons	MIGNON-ET-BOUTONNE
Nombre de sièges à pourvoir	4

EMARGEMENT

Nombre d'électeurs inscrits	**I**	1111
Nombre d'enveloppes VPC reçues (décompte manuel)	E1	253
Nombre d'enveloppes de VPC portant un cachet d'affranchissement postérieur à la date règlementaire	Et	0
Nombre d'enveloppes de VPC relevant d'un autre collège ou d'une autre circonscription à retrancher	Er	0
Nombre d'enveloppes VPC relevant d'un autre collège ou d'une autre circonscription à ajouter	Ea	0
Nombre d'enveloppes VPC adressées par personnes décédées avant la date de scellement de la plateforme de vote	Ed	0
Nombre d'enveloppes de VPC d'électeurs ayant déjà voté par internet	Ei	0
Nombre d'enveloppes VPC prises en compte pour la circonscription	**E2** = E1 – Et – Er + Ea – Ed – Ei	253
Emargements issus du vote électronique	Vi	95
Nombre de votants	**V = E2 + Vi**	348
TAUX DE PARTICIPATION DE LA CIRCONSCRIPTION	**Pc =V/I*100**	31.323132313231323

ENVELOPPES DE VOTE PAR CORRESPONDANCE ENREGISTREES A L'EMARGEMENT N'ENTRANT PAS EN COMPTE DANS LE DEPOUILLEMENT

Nombre d'enveloppes de VPC vides - CODE 1	Ev	1
Nombre d'enveloppes de VPC contenant des bulletins insérés directement dans l'enveloppe - CODE 2	Eb	2
Nombre total d'enveloppes de VPC enregistrées à l'émargement n'entrant pas en compte dans le dépouillement	**E3** = Ev + Eb	3
NOMBRE D'ENVELOPPES VPC VALIDES	**E4** = E2-E3	250

DEPOUILLEMENT DES VOTES

Pour mémoire décompte manuel du nombre d'enveloppes de vote trouvées dans l'urne	E5	250

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	09 - MIGNON-ET-BOUTONNE - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

ENVELOPPES DE VOTE ET BULLETINS N'ENTRANT PAS EN COMPTE DANS LE RESULTAT DU DEPOUILLEMENT (vote par correspondance et vote internet)

Enveloppes de vote et/ou bulletins surchargés quelle que soit la nature de la surcharge, signes de reconnaissance du votant, mentions injurieuses - CODE 3	B2	2
Enveloppes de vote non réglementaires ou contenant des bulletins non réglementaires - CODE 4	B3	1
Bulletins comportant plus de candidats cochés que de sièges à pourvoir - CODE 5	B4	7
Bulletins blancs ou enveloppes de couleur vide (vote par correspondance) - CODE 6	BBC	0
Bulletins blancs Vote électronique	BBI	0
Total des bulletins blancs	**BB** = BBC+BBI	0
TOTAL DES ENVELOPPES ET BULLETINS ANNULES	**BA** = B2+B3+B4+BB	10

TOTAL DES SUFFRAGES OBTENUS PAR LES CANDIDATS = total des codes à barres valides des votes par correspondance et des votes électroniques	S	1285

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	09 - MIGNON-ET-BOUTONNE - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE CANDIDAT

Nom - prénom des candidats	Nombre de suffrages (par ordre décroissant)	Date de naissance
PAILLAT - JOSSELINE	246	10/12/1949
MARTIN - CHRISTIAN	241	04/10/1954
PATARIN - CLAUDE	241	15/10/1956
SARRAZIN - PIERRE	238	04/10/1951
BONNET - EMMA	81	24/03/1979
CHEBROU - MATHIAS	81	11/07/1970
CHARLES - CATHERINE	80	30/11/1960
BOST - VALERIE	77	24/08/1962
TOTAL DES SUFFRAGES OBTENUS PAR LES CANDIDATS	1285	

Sont élus les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix, dans la limite du nombre de sièges à pouvoir. En cas d'égalité de voix, si un seul siège reste à pourvoir, le candidat le plus âgé est proclamé élu (Article R. 723-74 du CRPM).

Si la règle du candidat le plus âgé a été appliquée, indiquer ci-dessous le nom et la date de naissance des candidats concernés.

Liste nominative des délégués élus du 1er collège de	09 - MIGNON-ET-BOUTONNE - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

Nom - prénom des candidats élus
PAILLAT - JOSSELINE
MARTIN - CHRISTIAN
PATARIN - CLAUDE

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020		
	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	09 - MIGNON-ET-BOUTONNE - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

Nom - prénom des candidats élus
SARRAZIN - PIERRE

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020	'Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	10 - NIORT-1 - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

CIRCONSCRIPTION

Numéro du ou des cantons	DEPADM79CIRC10COL1CAN00010
Nom du ou des cantons	NIORT-1
Nombre de sièges à pourvoir	4

EMARGEMENT

Nombre d'électeurs inscrits	**I**	85
Nombre d'enveloppes VPC reçues (décompte manuel)	E1	16
Nombre d'enveloppes de VPC portant un cachet d'affranchissement postérieur à la date règlementaire	Et	0
Nombre d'enveloppes de VPC relevant d'un autre collège ou d'une autre circonscription à retrancher	Er	0
Nombre d'enveloppes VPC relevant d'un autre collège ou d'une autre circonscription à ajouter	Ea	0
Nombre d'enveloppes VPC adressées par personnes décédées avant la date de scellement de la plateforme de vote	Ed	0
Nombre d'enveloppes de VPC d'électeurs ayant déjà voté par internet	Ei	0
Nombre d'enveloppes VPC prises en compte pour la circonscription	**E2** = E1 – Et – Er + Ea – Ed – Ei	16
Emargements issus du vote électronique	Vi	9
Nombre de votants	**V = E2 + Vi**	25
TAUX DE PARTICIPATION DE LA CIRCONSCRIPTION	**Pc =V/I*100**	29.411764705882355

ENVELOPPES DE VOTE PAR CORRESPONDANCE ENREGISTREES A L'EMARGEMENT N'ENTRANT PAS EN COMPTE DANS LE DEPOUILLEMENT

Nombre d'enveloppes de VPC vides - CODE 1	Ev	0
Nombre d'enveloppes de VPC contenant des bulletins insérés directement dans l'enveloppe - CODE 2	Eb	0
Nombre total d'enveloppes de VPC enregistrées à l'émargement n'entrant pas en compte dans le dépouillement	**E3** = Ev + Eb	0
NOMBRE D'ENVELOPPES VPC VALIDES	**E4** = E2-E3	16

DEPOUILLEMENT DES VOTES

Pour mémoire décompte manuel du nombre d'enveloppes de vote trouvées dans l'urne	E5	16

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	10 - NIORT-1 - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

ENVELOPPES DE VOTE ET BULLETINS N'ENTRANT PAS EN COMPTE DANS LE RESULTAT DU DEPOUILLEMENT (vote par correspondance et vote internet)

Enveloppes de vote et/ou bulletins surchargés quelle que soit la nature de la surcharge, signes de reconnaissance du votant, mentions injurieuses - CODE 3	B2	0
Enveloppes de vote non réglementaires ou contenant des bulletins non réglementaires - CODE 4	B3	0
Bulletins comportant plus de candidats cochés que de sièges à pourvoir - CODE 5	B4	0
Bulletins blancs ou enveloppes de couleur vide (vote par correspondance) - CODE 6	BBC	0
Bulletins blancs Vote électronique	BBI	0
Total des bulletins blancs	**BB** = BBC+BBI	0
TOTAL DES ENVELOPPES ET BULLETINS ANNULES	**BA** = B2+B3+B4+BB	0

TOTAL DES SUFFRAGES OBTENUS PAR LES CANDIDATS = total des codes à barres valides des votes par correspondance et des votes électroniques	S	94

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	10 - NIORT-1 - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE CANDIDAT

Nom - prénom des candidats	Nombre de suffrages (par ordre décroissant)	Date de naissance
POUVREAU - HERVE	25	15/09/1973
PETORIN - MONIQUE	24	06/04/1953
SIMMONET - RENE	24	27/12/1938
LUCAS - THIERRY	21	11/08/1961
TOTAL DES SUFFRAGES OBTENUS PAR LES CANDIDATS	94	

Sont élus les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix, dans la limite du nombre de sièges à pouvoir. En cas d'égalité de voix, si un seul siège reste à pourvoir, le candidat le plus âgé est proclamé élu (Article R. 723-74 du CRPM).

Si la règle du candidat le plus âgé a été appliquée, indiquer ci-dessous le nom et la date de naissance des candidats concernés.

Liste nominative des délégués élus du 1er collège de	10 - NIORT-1 - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

Nom - prénom des candidats élus
POUVREAU - HERVE
SIMMONET - RENE
PETORIN - MONIQUE
LUCAS - THIERRY

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	11 - NIORT-2 - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

CIRCONSCRIPTION

Numéro du ou des cantons	DEPADM79CIRC11COL1CAN00011
Nom du ou des cantons	NIORT-2
Nombre de sièges à pourvoir	4

EMARGEMENT

Nombre d'électeurs inscrits	**I**	72
Nombre d'enveloppes VPC reçues (décompte manuel)	E1	16
Nombre d'enveloppes de VPC portant un cachet d'affranchissement postérieur à la date règlementaire	Et	0
Nombre d'enveloppes de VPC relevant d'un autre collège ou d'une autre circonscription à retrancher	Er	0
Nombre d'enveloppes VPC relevant d'un autre collège ou d'une autre circonscription à ajouter	Ea	0
Nombre d'enveloppes VPC adressées par personnes décédées avant la date de scellement de la plateforme de vote	Ed	0
Nombre d'enveloppes de VPC d'électeurs ayant déjà voté par internet	Ei	0
Nombre d'enveloppes VPC prises en compte pour la circonscription	**E2** = E1 – Et – Er + Ea – Ed – Ei	16
Emargements issus du vote électronique	Vi	3
Nombre de votants	**V = E2 + Vi**	19
TAUX DE PARTICIPATION DE LA CIRCONSCRIPTION	**Pc =V/I*100**	26.38888888888889

ENVELOPPES DE VOTE PAR CORRESPONDANCE ENREGISTREES A L'EMARGEMENT N'ENTRANT PAS EN COMPTE DANS LE DEPOUILLEMENT

Nombre d'enveloppes de VPC vides - CODE 1	Ev	0
Nombre d'enveloppes de VPC contenant des bulletins insérés directement dans l'enveloppe - CODE 2	Eb	0
Nombre total d'enveloppes de VPC enregistrées à l'émargement n'entrant pas en compte dans le dépouillement	**E3** = Ev + Eb	0
NOMBRE D'ENVELOPPES VPC VALIDES	**E4** = E2-E3	16

DEPOUILLEMENT DES VOTES

Pour mémoire décompte manuel du nombre d'enveloppes de vote trouvées dans l'urne	E5	16

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020		
	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	11 - NIORT-2 - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

ENVELOPPES DE VOTE ET BULLETINS N'ENTRANT PAS EN COMPTE DANS LE RESULTAT DU DEPOUILLEMENT (vote par correspondance et vote internet)

Enveloppes de vote et/ou bulletins surchargés quelle que soit la nature de la surcharge, signes de reconnaissance du votant, mentions injurieuses - CODE 3	B2	1
Enveloppes de vote non réglementaires ou contenant des bulletins non réglementaires - CODE 4	B3	1
Bulletins comportant plus de candidats cochés que de sièges à pourvoir - CODE 5	B4	0
Bulletins blancs ou enveloppes de couleur vide (vote par correspondance) - CODE 6	BBC	1
Bulletins blancs Vote électronique	BBI	0
Total des bulletins blancs	**BB** = BBC+BBI	1
TOTAL DES ENVELOPPES ET BULLETINS ANNULES	**BA** = B2+B3+B4+BB	3

TOTAL DES SUFFRAGES OBTENUS PAR LES CANDIDATS = total des codes à barres valides des votes par correspondance et des votes électroniques	S	32

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	11 - NIORT-2 - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE CANDIDAT

Nom - prénom des candidats	Nombre de suffrages (par ordre décroissant)	Date de naissance
FAURE - RENE	16	11/07/1943
MOINET - DENIS	16	17/12/1971
TOTAL DES SUFFRAGES OBTENUS PAR LES CANDIDATS	32	

Sont élus les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix, dans la limite du nombre de sièges à pouvoir. En cas d'égalité de voix, si un seul siège reste à pourvoir, le candidat le plus âgé est proclamé élu (Article R. 723-74 du CRPM).

Si la règle du candidat le plus âgé a été appliquée, indiquer ci-dessous le nom et la date de naissance des candidats concernés.

Liste nominative des délégués élus du 1er collège de	11 - NIORT-2 - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

Nom - prénom des candidats élus
FAURE - RENE
MOINET - DENIS

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020		
	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	12 - NIORT-3 - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

CIRCONSCRIPTION

Numéro du ou des cantons	DEPADM79CIRC12COL1CAN00012
Nom du ou des cantons	NIORT-3
Nombre de sièges à pourvoir	4

EMARGEMENT

Nombre d'électeurs inscrits	**I**	62
Nombre d'enveloppes VPC reçues (décompte manuel)	E1	16
Nombre d'enveloppes de VPC portant un cachet d'affranchissement postérieur à la date règlementaire	Et	0
Nombre d'enveloppes de VPC relevant d'un autre collège ou d'une autre circonscription à retrancher	Er	0
Nombre d'enveloppes VPC relevant d'un autre collège ou d'une autre circonscription à ajouter	Ea	0
Nombre d'enveloppes VPC adressées par personnes décédées avant la date de scellement de la plateforme de vote	Ed	0
Nombre d'enveloppes de VPC d'électeurs ayant déjà voté par internet	Ei	0
Nombre d'enveloppes VPC prises en compte pour la circonscription	**E2** = E1 – Et – Er + Ea – Ed – Ei	16
Emargements issus du vote électronique	Vi	6
Nombre de votants	**V = E2 + Vi**	22
TAUX DE PARTICIPATION DE LA CIRCONSCRIPTION	**Pc =V/I*100**	35.483870967741936

ENVELOPPES DE VOTE PAR CORRESPONDANCE ENREGISTREES A L'EMARGEMENT N'ENTRANT PAS EN COMPTE DANS LE DEPOUILLEMENT

Nombre d'enveloppes de VPC vides - CODE 1	Ev	0
Nombre d'enveloppes de VPC contenant des bulletins insérés directement dans l'enveloppe - CODE 2	Eb	0
Nombre total d'enveloppes de VPC enregistrées à l'émargement n'entrant pas en compte dans le dépouillement	**E3** = Ev + Eb	0
NOMBRE D'ENVELOPPES VPC VALIDES	**E4** = E2-E3	16

DEPOUILLEMENT DES VOTES

Pour mémoire décompte manuel du nombre d'enveloppes de vote trouvées dans l'urne	E5	16

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020		
	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	12 - NIORT-3 - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

ENVELOPPES DE VOTE ET BULLETINS N'ENTRANT PAS EN COMPTE DANS LE RESULTAT DU DEPOUILLEMENT (vote par correspondance et vote internet)

Enveloppes de vote et/ou bulletins surchargés quelle que soit la nature de la surcharge, signes de reconnaissance du votant, mentions injurieuses - CODE 3	B2	0
Enveloppes de vote non réglementaires ou contenant des bulletins non réglementaires - CODE 4	B3	0
Bulletins comportant plus de candidats cochés que de sièges à pourvoir - CODE 5	B4	0
Bulletins blancs ou enveloppes de couleur vide (vote par correspondance) - CODE 6	BBC	1
Bulletins blancs Vote électronique	BBI	1
Total des bulletins blancs	**BB** = BBC+BBI	2
TOTAL DES ENVELOPPES ET BULLETINS ANNULES	**BA** = B2+B3+B4+BB	2

TOTAL DES SUFFRAGES OBTENUS PAR LES CANDIDATS = total des codes à barres valides des votes par correspondance et des votes électroniques	S	78

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	12 - NIORT-3 - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE CANDIDAT

Nom - prénom des candidats	Nombre de suffrages (par ordre décroissant)	Date de naissance
LANGLAIS - DIDIER	20	19/03/1954
RIMBAULT - LOUIS	20	10/04/1985
SUAUD - PATRICK	20	05/09/1964
MATHE - DENIS	18	30/08/1963
TOTAL DES SUFFRAGES OBTENUS PAR LES CANDIDATS	78	

Sont élus les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix, dans la limite du nombre de sièges à pouvoir. En cas d'égalité de voix, si un seul siège reste à pourvoir, le candidat le plus âgé est proclamé élu (Article R. 723-74 du CRPM).

Si la règle du candidat le plus âgé a été appliquée, indiquer ci-dessous le nom et la date de naissance des candidats concernés.

Liste nominative des délégués élus du 1er collège de	12 - NIORT-3 - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

Nom - prénom des candidats élus
LANGLAIS - DIDIER
SUAUD - PATRICK
RIMBAULT - LOUIS
MATHE - DENIS

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020		
	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	13 - PARTHENAY - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

CIRCONSCRIPTION

Numéro du ou des cantons	DEPADM79CIRC13COL1CAN00013
Nom du ou des cantons	PARTHENAY
Nombre de sièges à pourvoir	4

EMARGEMENT

Nombre d'électeurs inscrits	I	804
Nombre d'enveloppes VPC reçues (décompte manuel)	E1	218
Nombre d'enveloppes de VPC portant un cachet d'affranchissement postérieur à la date règlementaire	Et	0
Nombre d'enveloppes de VPC relevant d'un autre collège ou d'une autre circonscription à retrancher	Er	0
Nombre d'enveloppes VPC relevant d'un autre collège ou d'une autre circonscription à ajouter	Ea	0
Nombre d'enveloppes VPC adressées par personnes décédées avant la date de scellement de la plateforme de vote	Ed	0
Nombre d'enveloppes de VPC d'électeurs ayant déjà voté par internet	Ei	0
Nombre d'enveloppes VPC prises en compte pour la circonscription	**E2** = E1 – Et – Er + Ea – Ed – Ei	218
Emargements issus du vote électronique	Vi	62
Nombre de votants	**V = E2 + Vi**	280
TAUX DE PARTICIPATION DE LA CIRCONSCRIPTION	**Pc =V/I*100**	34.82587064676617

ENVELOPPES DE VOTE PAR CORRESPONDANCE ENREGISTREES A L'EMARGEMENT N'ENTRANT PAS EN COMPTE DANS LE DEPOUILLEMENT

Nombre d'enveloppes de VPC vides - CODE 1	Ev	2
Nombre d'enveloppes de VPC contenant des bulletins insérés directement dans l'enveloppe - CODE 2	Eb	3
Nombre total d'enveloppes de VPC enregistrées à l'émargement n'entrant pas en compte dans le dépouillement	**E3** = Ev + Eb	5
NOMBRE D'ENVELOPPES VPC VALIDES	**E4** = E2-E3	213

DEPOUILLEMENT DES VOTES

Pour mémoire décompte manuel du nombre d'enveloppes de vote trouvées dans l'urne	E5	213

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	13 - PARTHENAY - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

ENVELOPPES DE VOTE ET BULLETINS N'ENTRANT PAS EN COMPTE DANS LE RESULTAT DU DEPOUILLEMENT (vote par correspondance et vote internet)

Enveloppes de vote et/ou bulletins surchargés quelle que soit la nature de la surcharge, signes de reconnaissance du votant, mentions injurieuses - CODE 3	B2	0
Enveloppes de vote non réglementaires ou contenant des bulletins non réglementaires - CODE 4	B3	5
Bulletins comportant plus de candidats cochés que de sièges à pourvoir - CODE 5	B4	0
Bulletins blancs ou enveloppes de couleur vide (vote par correspondance) - CODE 6	BBC	2
Bulletins blancs Vote électronique	BBI	2
Total des bulletins blancs	**BB** = BBC+BBI	4
TOTAL DES ENVELOPPES ET BULLETINS ANNULES	**BA** = B2+B3+B4+BB	9

TOTAL DES SUFFRAGES OBTENUS PAR LES CANDIDATS = total des codes à barres valides des votes par correspondance et des votes électroniques	S	1028

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	13 - PARTHENAY - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE CANDIDAT

Nom - prénom des candidats	Nombre de suffrages (par ordre décroissant)	Date de naissance
COUTINEAU - ALAIN	163	30/10/1948
BOUTEILLER - NATHALIE	161	29/11/1967
ROUVREAU - FRANCOISE	157	13/12/1961
ROY - YVELINE	152	03/03/1964
IMBERT - DENIS	105	11/11/1962
NAULEAU - THIERRY	102	18/10/1962
BERNARDEAU - YVES	95	22/02/1951
ROUILLARD - GENEVIEVE	93	24/11/1948
TOTAL DES SUFFRAGES OBTENUS PAR LES CANDIDATS	1028	

Sont élus les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix, dans la limite du nombre de sièges à pouvoir. En cas d'égalité de voix, si un seul siège reste à pourvoir, le candidat le plus âgé est proclamé élu (Article R. 723-74 du CRPM).

Si la règle du candidat le plus âgé a été appliquée, indiquer ci-dessous le nom et la date de naissance des candidats concernés.

Liste nominative des délégués élus du 1er collège de	13 - PARTHENAY - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

Nom - prénom des candidats élus
COUTINEAU - ALAIN
BOUTEILLER - NATHALIE
ROUVREAU - FRANCOISE

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020		
	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	13 - PARTHENAY - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

Nom - prénom des candidats élus
ROY - YVELINE

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020		
	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	14 - LA PLAINE NIORTAISE - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

CIRCONSCRIPTION

Numéro du ou des cantons	DEPADM79CIRC14COL1CAN00014
Nom du ou des cantons	LA PLAINE NIORTAISE
Nombre de sièges à pourvoir	4

EMARGEMENT

Nombre d'électeurs inscrits	**I**	524
Nombre d'enveloppes VPC reçues (décompte manuel)	E1	117
Nombre d'enveloppes de VPC portant un cachet d'affranchissement postérieur à la date règlementaire	Et	0
Nombre d'enveloppes de VPC relevant d'un autre collège ou d'une autre circonscription à retrancher	Er	0
Nombre d'enveloppes VPC relevant d'un autre collège ou d'une autre circonscription à ajouter	Ea	0
Nombre d'enveloppes VPC adressées par personnes décédées avant la date de scellement de la plateforme de vote	Ed	0
Nombre d'enveloppes de VPC d'électeurs ayant déjà voté par internet	Ei	0
Nombre d'enveloppes VPC prises en compte pour la circonscription	**E2** = E1 – Et – Er + Ea – Ed – Ei	117
Emargements issus du vote électronique	Vi	54
Nombre de votants	**V = E2 + Vi**	171
TAUX DE PARTICIPATION DE LA CIRCONSCRIPTION	**Pc =V/I*100**	32.63358778625955

ENVELOPPES DE VOTE PAR CORRESPONDANCE ENREGISTREES A L'EMARGEMENT N'ENTRANT PAS EN COMPTE DANS LE DEPOUILLEMENT

Nombre d'enveloppes de VPC vides - CODE 1	Ev	2
Nombre d'enveloppes de VPC contenant des bulletins insérés directement dans l'enveloppe - CODE 2	Eb	1
Nombre total d'enveloppes de VPC enregistrées à l'émargement n'entrant pas en compte dans le dépouillement	**E3** = Ev + Eb	3
NOMBRE D'ENVELOPPES VPC VALIDES	**E4** = E2-E3	114

DEPOUILLEMENT DES VOTES

Pour mémoire décompte manuel du nombre d'enveloppes de vote trouvées dans l'urne	E5	114

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020		
	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	14 - LA PLAINE NIORTAISE - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

ENVELOPPES DE VOTE ET BULLETINS N'ENTRANT PAS EN COMPTE DANS LE RESULTAT DU DEPOUILLEMENT (vote par correspondance et vote internet)

Enveloppes de vote et/ou bulletins surchargés quelle que soit la nature de la surcharge, signes de reconnaissance du votant, mentions injurieuses - CODE 3	B2	2
Enveloppes de vote non réglementaires ou contenant des bulletins non réglementaires - CODE 4	B3	0
Bulletins comportant plus de candidats cochés que de sièges à pourvoir - CODE 5	B4	1
Bulletins blancs ou enveloppes de couleur vide (vote par correspondance) - CODE 6	BBC	1
Bulletins blancs Vote électronique	BBI	7
Total des bulletins blancs	**BB** = BBC+BBI	8
TOTAL DES ENVELOPPES ET BULLETINS ANNULES	**BA** = B2+B3+B4+BB	11

TOTAL DES SUFFRAGES OBTENUS PAR LES CANDIDATS = total des codes à barres valides des votes par correspondance et des votes électroniques	S	590

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	14 - LA PLAINE NIORTAISE - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE CANDIDAT

Nom - prénom des candidats	Nombre de suffrages (par ordre décroissant)	Date de naissance
GAUFICHON - CATHERINE	150	10/01/1962
PASSEBON - BAPTISTE	149	27/08/1981
LARCHER - FREDERIQUE	146	22/01/1973
RENAUD - OLIVIER	145	08/05/1966
TOTAL DES SUFFRAGES OBTENUS PAR LES CANDIDATS	590	

Sont élus les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix, dans la limite du nombre de sièges à pouvoir. En cas d'égalité de voix, si un seul siège reste à pourvoir, le candidat le plus âgé est proclamé élu (Article R. 723-74 du CRPM).

Si la règle du candidat le plus âgé a été appliquée, indiquer ci-dessous le nom et la date de naissance des candidats concernés.

Liste nominative des délégués élus du 1er collège de	14 - LA PLAINE NIORTAISE - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

Nom - prénom des candidats élus
GAUFICHON - CATHERINE
PASSEBON - BAPTISTE
LARCHER - FREDERIQUE
RENAUD - OLIVIER

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020		
	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	15 - SAINT-MAIXENT-L'ECOLE - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

CIRCONSCRIPTION

Numéro du ou des cantons	DEPADM79CIRC15COL1CAN00015
Nom du ou des cantons	SAINT-MAIXENT-L'ECOLE
Nombre de sièges à pourvoir	4

EMARGEMENT

Nombre d'électeurs inscrits	**I**	631
Nombre d'enveloppes VPC reçues (décompte manuel)	E1	134
Nombre d'enveloppes de VPC portant un cachet d'affranchissement postérieur à la date règlementaire	Et	0
Nombre d'enveloppes de VPC relevant d'un autre collège ou d'une autre circonscription à retrancher	Er	0
Nombre d'enveloppes VPC relevant d'un autre collège ou d'une autre circonscription à ajouter	Ea	0
Nombre d'enveloppes VPC adressées par personnes décédées avant la date de scellement de la plateforme de vote	Ed	0
Nombre d'enveloppes de VPC d'électeurs ayant déjà voté par internet	Ei	0
Nombre d'enveloppes VPC prises en compte pour la circonscription	**E2** = E1 – Et – Er + Ea – Ed – Ei	134
Emargements issus du vote électronique	Vi	32
Nombre de votants	**V = E2 + Vi**	166
TAUX DE PARTICIPATION DE LA CIRCONSCRIPTION	**Pc =V/I*100**	26.30744849445325

ENVELOPPES DE VOTE PAR CORRESPONDANCE ENREGISTREES A L'EMARGEMENT N'ENTRANT PAS EN COMPTE DANS LE DEPOUILLEMENT

Nombre d'enveloppes de VPC vides - CODE 1	Ev	1
Nombre d'enveloppes de VPC contenant des bulletins insérés directement dans l'enveloppe - CODE 2	Eb	2
Nombre total d'enveloppes de VPC enregistrées à l'émargement n'entrant pas en compte dans le dépouillement	**E3** = Ev + Eb	3
NOMBRE D'ENVELOPPES VPC VALIDES	**E4** = E2-E3	131

DEPOUILLEMENT DES VOTES

Pour mémoire décompte manuel du nombre d'enveloppes de vote trouvées dans l'urne	E5	131

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020		
	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	15 - SAINT-MAIXENT-L'ECOLE - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

ENVELOPPES DE VOTE ET BULLETINS N'ENTRANT PAS EN COMPTE DANS LE RESULTAT DU DEPOUILLEMENT (vote par correspondance et vote internet)

Enveloppes de vote et/ou bulletins surchargés quelle que soit la nature de la surcharge, signes de reconnaissance du votant, mentions injurieuses - CODE 3	B2	0
Enveloppes de vote non réglementaires ou contenant des bulletins non réglementaires - CODE 4	B3	0
Bulletins comportant plus de candidats cochés que de sièges à pourvoir - CODE 5	B4	0
Bulletins blancs ou enveloppes de couleur vide (vote par correspondance) - CODE 6	BBC	1
Bulletins blancs Vote électronique	BBI	3
Total des bulletins blancs	**BB** = BBC+BBI	4
TOTAL DES ENVELOPPES ET BULLETINS ANNULES	**BA** = B2+B3+B4+BB	4

TOTAL DES SUFFRAGES OBTENUS PAR LES CANDIDATS = total des codes à barres valides des votes par correspondance et des votes électroniques	S	580

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	15 - SAINT-MAIXENT-L'ECOLE - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE CANDIDAT

Nom - prénom des candidats	Nombre de suffrages (par ordre décroissant)	Date de naissance
BORDAGE - ALAIN	149	09/02/1965
VIVIER - SYLVIE	147	20/11/1962
BARREAULT - JEAN-LOUIS	144	25/04/1946
LESTARQUIT - MABEL	140	01/12/1986
TOTAL DES SUFFRAGES OBTENUS PAR LES CANDIDATS	580	

Sont élus les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix, dans la limite du nombre de sièges à pouvoir. En cas d'égalité de voix, si un seul siège reste à pourvoir, le candidat le plus âgé est proclamé élu (Article R. 723-74 du CRPM).

Si la règle du candidat le plus âgé a été appliquée, indiquer ci-dessous le nom et la date de naissance des candidats concernés.

Liste nominative des délégués élus du 1er collège de	15 - SAINT-MAIXENT-L'ECOLE - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

Nom - prénom des candidats élus
BORDAGE - ALAIN
VIVIER - SYLVIE
BARREAULT - JEAN-LOUIS
LESTARQUIT - MABEL

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	16 - THOUARS - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

CIRCONSCRIPTION

Numéro du ou des cantons	DEPADM79CIRC16COL1CAN00016
Nom du ou des cantons	THOUARS
Nombre de sièges à pourvoir	4

EMARGEMENT

Nombre d'électeurs inscrits	**I**	340
Nombre d'enveloppes VPC reçues (décompte manuel)	E1	74
Nombre d'enveloppes de VPC portant un cachet d'affranchissement postérieur à la date règlementaire	Et	0
Nombre d'enveloppes de VPC relevant d'un autre collège ou d'une autre circonscription à retrancher	Er	0
Nombre d'enveloppes VPC relevant d'un autre collège ou d'une autre circonscription à ajouter	Ea	0
Nombre d'enveloppes VPC adressées par personnes décédées avant la date de scellement de la plateforme de vote	Ed	0
Nombre d'enveloppes de VPC d'électeurs ayant déjà voté par internet	Ei	0
Nombre d'enveloppes VPC prises en compte pour la circonscription	**E2** = E1 – Et – Er + Ea – Ed – Ei	74
Emargements issus du vote électronique	Vi	24
Nombre de votants	**V = E2 + Vi**	98
TAUX DE PARTICIPATION DE LA CIRCONSCRIPTION	**Pc =V/I*100**	28.823529411764703

ENVELOPPES DE VOTE PAR CORRESPONDANCE ENREGISTREES A L'EMARGEMENT N'ENTRANT PAS EN COMPTE DANS LE DEPOUILLEMENT

Nombre d'enveloppes de VPC vides - CODE 1	Ev	2
Nombre d'enveloppes de VPC contenant des bulletins insérés directement dans l'enveloppe - CODE 2	Eb	2
Nombre total d'enveloppes de VPC enregistrées à l'émargement n'entrant pas en compte dans le dépouillement	**E3** = Ev + Eb	4
NOMBRE D'ENVELOPPES VPC VALIDES	**E4** = E2-E3	70

DEPOUILLEMENT DES VOTES

Pour mémoire décompte manuel du nombre d'enveloppes de vote trouvées dans l'urne	E5	70

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020		
	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	16 - THOUARS - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

ENVELOPPES DE VOTE ET BULLETINS N'ENTRANT PAS EN COMPTE DANS LE RESULTAT DU DEPOUILLEMENT (vote par correspondance et vote internet)

Enveloppes de vote et/ou bulletins surchargés quelle que soit la nature de la surcharge, signes de reconnaissance du votant, mentions injurieuses - CODE 3	B2	0
Enveloppes de vote non réglementaires ou contenant des bulletins non réglementaires - CODE 4	B3	0
Bulletins comportant plus de candidats cochés que de sièges à pourvoir - CODE 5	B4	2
Bulletins blancs ou enveloppes de couleur vide (vote par correspondance) - CODE 6	BBC	0
Bulletins blancs Vote électronique	BBI	1
Total des bulletins blancs	**BB** = BBC+BBI	1
TOTAL DES ENVELOPPES ET BULLETINS ANNULES	**BA** = B2+B3+B4+BB	3

TOTAL DES SUFFRAGES OBTENUS PAR LES CANDIDATS = total des codes à barres valides des votes par correspondance et des votes électroniques	S	352

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	16 - THOUARS - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE CANDIDAT

Nom - prénom des candidats	Nombre de suffrages (par ordre décroissant)	Date de naissance
RASILLARD - JEAN-BAPTISTE	91	02/07/1980
DUPAS - THIERRY	87	22/02/1965
PROUST - ISABELLE	87	22/03/1980
THOMAS - FLORIAN	87	03/04/1987
TOTAL DES SUFFRAGES OBTENUS PAR LES CANDIDATS	352	

Sont élus les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix, dans la limite du nombre de sièges à pouvoir. En cas d'égalité de voix, si un seul siège reste à pourvoir, le candidat le plus âgé est proclamé élu (Article R. 723-74 du CRPM).

Si la règle du candidat le plus âgé a été appliquée, indiquer ci-dessous le nom et la date de naissance des candidats concernés.

Nom - prénom des candidats concernés	Date de naissance
THOMAS - FLORIAN	03/04/1987
PROUST - ISABELLE	22/03/1980

Liste nominative des délégués élus du 1er collège de	16 - THOUARS - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

Nom - prénom des candidats élus
RASILLARD - JEAN-BAPTISTE
DUPAS - THIERRY
PROUST - ISABELLE
THOMAS - FLORIAN

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	17 - LE VAL DE THOUET - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

CIRCONSCRIPTION

Numéro du ou des cantons	DEPADM79CIRC17COL1CAN00017
Nom du ou des cantons	LE VAL DE THOUET
Nombre de sièges à pourvoir	4

EMARGEMENT

Nombre d'électeurs inscrits	**I**	1793
Nombre d'enveloppes VPC reçues (décompte manuel)	E1	440
Nombre d'enveloppes de VPC portant un cachet d'affranchissement postérieur à la date règlementaire	Et	0
Nombre d'enveloppes de VPC relevant d'un autre collège ou d'une autre circonscription à retrancher	Er	0
Nombre d'enveloppes VPC relevant d'un autre collège ou d'une autre circonscription à ajouter	Ea	0
Nombre d'enveloppes VPC adressées par personnes décédées avant la date de scellement de la plateforme de vote	Ed	0
Nombre d'enveloppes de VPC d'électeurs ayant déjà voté par internet	Ei	0
Nombre d'enveloppes VPC prises en compte pour la circonscription	**E2** = E1 – Et – Er + Ea – Ed – Ei	440
Emargements issus du vote électronique	Vi	160
Nombre de votants	**V = E2 + Vi**	600
TAUX DE PARTICIPATION DE LA CIRCONSCRIPTION	**Pc =V/I*100**	33.46346904629113

ENVELOPPES DE VOTE PAR CORRESPONDANCE ENREGISTREES A L'EMARGEMENT N'ENTRANT PAS EN COMPTE DANS LE DEPOUILLEMENT

Nombre d'enveloppes de VPC vides - CODE 1	Ev	2
Nombre d'enveloppes de VPC contenant des bulletins insérés directement dans l'enveloppe - CODE 2	Eb	6
Nombre total d'enveloppes de VPC enregistrées à l'émargement n'entrant pas en compte dans le dépouillement	**E3** = Ev + Eb	8
NOMBRE D'ENVELOPPES VPC VALIDES	**E4** = E2-E3	432

DEPOUILLEMENT DES VOTES

Pour mémoire décompte manuel du nombre d'enveloppes de vote trouvées dans l'urne	E5	432

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	17 - LE VAL DE THOUET - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

ENVELOPPES DE VOTE ET BULLETINS N'ENTRANT PAS EN COMPTE DANS LE RESULTAT DU DEPOUILLEMENT (vote par correspondance et vote internet)

Enveloppes de vote et/ou bulletins surchargés quelle que soit la nature de la surcharge, signes de reconnaissance du votant, mentions injurieuses - CODE 3	B2	15
Enveloppes de vote non réglementaires ou contenant des bulletins non réglementaires - CODE 4	B3	0
Bulletins comportant plus de candidats cochés que de sièges à pourvoir - CODE 5	B4	15
Bulletins blancs ou enveloppes de couleur vide (vote par correspondance) - CODE 6	BBC	6
Bulletins blancs Vote électronique	BBI	6
Total des bulletins blancs	**BB** = BBC+BBI	12
TOTAL DES ENVELOPPES ET BULLETINS ANNULES	**BA** = B2+B3+B4+BB	42

TOTAL DES SUFFRAGES OBTENUS PAR LES CANDIDATS = total des codes à barres valides des votes par correspondance et des votes électroniques	S	1848

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1
	Circonscription	17 - LE VAL DE THOUET - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE CANDIDAT

Nom - prénom des candidats	Nombre de suffrages (par ordre décroissant)	Date de naissance
FERJOUX - LAURENCE	390	01/06/1965
GUINUT - HELENE	390	27/10/1972
DROCHON - JEAN-MARIE	384	03/03/1947
BERTHONNEAU - TANGUY	379	11/08/1988
GIRET - GERARD	154	18/12/1954
ARNAULT - ALAIN	151	29/12/1946
TOTAL DES SUFFRAGES OBTENUS PAR LES CANDIDATS	1848	

Sont élus les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix, dans la limite du nombre de sièges à pouvoir. En cas d'égalité de voix, si un seul siège reste à pourvoir, le candidat le plus âgé est proclamé élu (Article R. 723-74 du CRPM).

Si la règle du candidat le plus âgé a été appliquée, indiquer ci-dessous le nom et la date de naissance des candidats concernés.

Liste nominative des délégués élus du 1er collège de	17 - LE VAL DE THOUET - Collège 1 (Non-salariés agricoles)

Nom - prénom des candidats élus
FERJOUX - LAURENCE
GUINUT - HELENE
DROCHON - JEAN-MARIE
BERTHONNEAU - TANGUY

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1er

Le présent procès-verbal, établie par Mme ou M JL AUDE

Président de la Caisse de MSA ou son représentant, a été transmis pour ce que doit au Président de la Commission Electorale

OBSERVATIONS DES DELEGUES DES CANDIDATS (*)

Nom prénom	Qualité	Observation	Signature
Nombre de lignes			

** Les délégués des candidats des 1er et 3ème collèges ont le droit de faire inscrire au procès-verbal leurs observations (article R 723-67 du CRPM)*

La Commission Electorale, après avoir procédé au recensement des votes adopte le présent procès-verbal et proclame les résultats des élections des délégués cantonaux et de leurs suppléants du 1er Collège pour

La caisse de MSA de MSA POITOU

Département de DEUX-SEVRES

Le présent procès-verbal a été dressé **le** 06 **février 2020 et clos à** 17h30 en double exemplaire.

Le Président de la CMSA ou son représentant (signature)

Les assesseurs (délégués des candidats du 1er collège)

Nom prénom	Collège	Signature

Le Président de la Commission Electorale ou son représentant (signature)

Les membres présent, (pour signature)

Elections des délégués cantonaux de la MSA du 6 février 2020	Caisse de	MSA POITOU
	Département	DEUX-SEVRES
	Collège	1er

Titulaires Nom prénom	Signature	Suppléants Nom prénom	Signature
COUTANT Philippe			
PETORIN Jean Joël			
ROSEC François			
DELÉTANG Jacky			